BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL / TRAVAUX PUBLICS

BTS
ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

EN APPRENTISSAGE

BTS
NIVEAU 5

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN
Tel : 05.46.23.55.24
Contact : Jean-Louis Gautriaud - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire du BTS peut s'insérer dans une entreprise d'agencement, un bureau d'architecte ou une agence de design, chez un fabricant de mobilier.

La formation porte sur le projet d'agencement (dossier technique, environnement administratif et réglementaire), la conception (technologie des matériaux et des ouvrages, typologies et fonctions des bâtis, performances du bâtiment, étude mécanique des structures) la préparation et l'organisation du chantier (suivi des sous-traitants, planification, étude des coûts), la culture design et architectural (projet architectural, culture design) et la réalisation de chantier ; elle comprend également des enseignements généraux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser les plans des ouvrages d'agencement et des lots sous-traités.
- Participer à l'élaboration du planning de réalisation des ouvrages et d'intervention des entreprises.
- Conduire l'installation complète d'un agencement.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien professionnel en agencement.
- Technicien d'études en agencement.
- Technicien de chantier en agencement.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro mention agencement
- Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8360€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr